

Présents : Louis Lefèvre, Gérard Ewert, Claude Lelong, Henri Gonzales, Marie Abric, Eric Deymier, Georges Boidin.

Excusés : Pascale Scaravonati, Cécile Marzio, Laurent Bigou, Cynthia Esclangon.

Inscriptions: Au 09/12/09, 155 inscriptions

Point financier : sur le compte bancaire 29970 € mais nous avons les acomptes du voyage Martinique inclus.

Inventaire matériel : il est fixé au 19 Décembre à 9h. Seront présents Eric, Claude, Gérard, Georges, Laurent, Henri, Louis.

Formations : Louis sera présent à la réunion technique.

Il sera demandé :

- Pour la section jeune, compte-tenu du problème d'encadrement, d'afficher la liste des encadrants, des jeunes et le calendrier des sorties.
- De programmer, pour les N4 Initiateurs, le GC4.

Evènements :

- Vin nouveau : belle soirée, victime du succès, nous avons manqués de Vin.
- Galette des rois programmée pour le 8 Janvier 2010.
- WE Saint-Raphaël : week-end de la pentecôte 22, 23, 24 Mai 2010, il a été réservé le même nombre de mobil-home que l'année dernière.
- Banyuls : prévu week-end du 25 au 27 Juin 2010.
- Porquerolles : 3,4, et 5 Avril 2020 - les réservations sont en cours.
- les Oursinades sont prévues le Dimanche 28 Février 2010.

Gonflage intervenants : **Extrait de la réglementation pour la station de gonflage**

STATION DE GONFLAGE Informations OBLIGATIONS LÉGALES

Article 6 § 6 de l'arrêté du 15 mars 2000

L'exploitant doit disposer du personnel nécessaire à l'exploitation, à la surveillance et à la maintenance des équipements sous pression. Il doit fournir à ce personnel tous les documents utiles à l'accomplissement de ces tâches.

Article 8 Le personnel chargé de la conduite d'équipements sous pression doit être informé et compétent pour surveiller et prendre toute initiative nécessaire à leur exploitation sans danger.

Pour les équipements sous pression répondant aux critères de l'article 15 (§1) du présent arrêté, ce personnel doit être formellement reconnu apte à cette conduite par leur exploitant et périodiquement confirmé dans cette fonction.

Voici la liste officielle du personnel habilité :

DEYMIER Eric
BLANCHOT Daniel
GONZALES Henri
LELONG Claude
MAURIC Alain
NO David
PUECH Pascal
SAVARIT Phillippe

Au local, La liste est affichée ainsi que le planning de gonflage.

Information :

L'assemblée générale du CODEP 84 aura lieu le 23 Janvier 2010
et le 20 Février 2010 celle de la FFESSM de la région Provence Alpes

Calendrier des prochains Comité Directeur :

Jeudi 25/02

Jeudi 18/03

Jeudi 22/04

Mercredi 19/05

Jeudi 17/06

Donc, le prochain Comité Directeur aura lieu le 25 février à 19h30.

Le président et secrétaire Louis Lefèvre